



DESTINATAIRES : Tous les médecins du CISSS de Chaudière-Appalaches

DATE : Le 1^{er} avril 2020

OBJET : Titres des liens concernant l'Équipement de protection individuelle (EPI) modifiés dans l'intranet – Vidéos de l'INSPQ conformes à l'EPI

Plusieurs questionnements ont été soulevés par le personnel quant au type d'équipement de protection individuelle (EPI) à utiliser selon le contexte de soins et par la présence d'ambiguïtés en lien avec le titre des vidéos de formation portant sur l'équipement de protection individuelle (EPI) disponibles dans l'intranet (en provenance de l'INSPQ), versus les conditions d'utilisation auxquelles ils réfèrent.

Après validation, nous réitérons que les séquences d'habillage et de déshabillage présentées dans ces vidéos sont conformes aux pratiques en vigueur. Toutefois, nous avons procédé à la modification des titres des liens disponibles dans l'intranet donnant accès aux [vidéos](#) afin qu'ils correspondent aux critères d'utilisation actuels énoncés par le MSSS :

- [Procédure d'habillage et de déshabillage pour les précautions gouttelettes contact avec protection oculaire](#)
- [Procédure d'habillage et de déshabillage pour les précautions aériennes contact avec protection oculaire](#)
- [Procédure d'habillage et de déshabillage pour les précautions aériennes contact avec protection oculaire – Blouse imperméable](#)

Il est primordial de ne pas se fier au titre de la vidéo ni au contexte d'utilisation énoncé, car les critères d'utilisation des EPI sont modifiés régulièrement par le MSSS.

Les équipements présents dans les vidéos peuvent varier des équipements disponibles dans l'établissement. Par contre, leurs fonctions et leur efficacité restent les mêmes.

...2

Ces vidéos de formation sont également disponibles sur la plateforme Environnement numérique d'apprentissage (ENA).

Si des questionnements subsistent au sein des équipes concernant les EPI, je vous invite à communiquer avec la conseillère en soins de votre secteur.



Catherine Roy

Chef de service en prévention et contrôle des infections

Direction des soins infirmiers, volet pratiques professionnelles et développement clinique

Contenu et diffusion approuvés par : Marco Bélanger